

Réunion de la société pédagogique du Valais

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **4 (1875)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE du Valais.



La réunion des instituteurs valaisans a eu lieu le 22 avril dernier.

Pour remplir notre promesse, nous venons, quoique un peu tard, donner un court compte-rendu de cette assemblée.

A dix heures une centaine d'instituteurs de la partie française du canton, accompagnés de leurs inspecteurs, de plusieurs ecclésiastiques et d'un certain nombre de membres de la magistrature administrative et judiciaire, se trouvaient réunis au *Stand*.

L'assemblée commença par un chant, puis M. le professeur Nantermod, président de la société, souhaita la bienvenue à tous les instituteurs qui n'ont pas craint de quitter leurs lointaines vallées pour se rendre à l'appel du Comité; il a remercié les membres honoraires qui ont bien voulu suspendre leurs nombreuses occupations pour venir rehausser par leur présence cette fête de l'intelligence et du cœur.

Le rapport sur la première question a été lu par M. le directeur Namoz. Ce rapport concis et très-instructif avait pour titre: « De l'éducation du cœur des enfants. » Par des pensées justes et bien senties, M. le rapporteur a su donner d'excellents conseils aux instituteurs sur la manière de développer les sentiments religieux et moraux des enfants que la religion, la patrie et les familles leur ont confiés.

M. Rey-Mermet, instituteur dans le Val-d'Illiez, a lu un rapport sur « les meilleurs moyens d'émulation dans les écoles. » Ce travail résumant les travaux d'un grand nombre de membres du corps enseignant, prouve qu'une saine pédagogie est connue et mise en pratique par les instituteurs valaisans. Les conclusions du rapport peuvent se résumer ainsi: l'émulation ne doit être qu'un moyen accessoire d'éducation, le principal mobile doit être pour l'enfant le sentiment du devoir accompli, et les instituteurs doivent encourager et récompenser chez les enfants: 1° la bonne conduite, 2° les efforts faits, 3° le travail et le succès.

La troisième question était : « Quelle est l'importance d'une bonne école normale. » Le rapporteur de cette question si palpitante d'actualité pour le canton du Valais qui va modifier son école normale, fut M. Nantermod, qui, dans un travail très-étendu, a développé son sujet de main de maître, tout en condensant les travaux faits par les conférences d'arrondissements scolaires. Quelques pensées m'ont frappé dans ce remarquable travail, et resteront profondément gravées en mon âme. — L'instituteur n'est pas appelé à mouler des corps matériels et périssables, mais des facultés morales et intellectuelles capables de connaître le but de la création, de leur destinée, enfin des âmes créées à l'image et à la ressemblance du Dieu trois fois saint. Donc l'instituteur ne doit pas se contenter d'instruire les enfants confiés à ses soins, mais il doit employer tous les moyens que la religion et la science lui fournissent pour les rendre meilleurs. — Les parents les plus dénaturés, ceux qui méprisent la religion et ses ministres, demandent en premier lieu à l'instituteur qu'il rende leurs enfants meilleurs ; cela n'est ni de l'histoire, ni de la géographie, ni du calcul, ni de l'histoire naturelle, mais c'est de l'éducation chrétienne.

Parlant de la patience, du dévouement et des autres qualités que doivent posséder les instituteurs, le rapporteur s'adressa aux maîtres valaisans et il leur dit : « Le dévouement est une noble et grande chose, mais s'il est beau de voir des instituteurs se dévouer pour la jeunesse dans des contrées qui peuvent leur donner de 800 à 1800 fr. de traitement ; bien plus grand est votre dévouement, vous qui déployez toute votre bienveillante sollicitude avec un traitement beaucoup plus faible. »

La lecture de chacun de ces rapports fut suivie d'une discussion.

M. le Directeur de l'instruction publique profita de l'occasion qu'il avait de se trouver avec des instituteurs pour leur adresser des paroles d'encouragement et des conseils d'une extrême bienveillance et d'un rare tact pratique. Il leur annonça qu'un cours de répétition aurait lieu au chef-lieu, du 28 juin au 28 août ; il leur recommanda le *Bulletin pédagogique* publié par la Société fribourgeoise d'éducation.

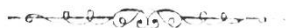
La séance se termina par des propositions individuelles et par des questions administratives de la Société. Sierre fut choisi pour la prochaine assemblée.

A une heure les sociétaires se rendirent au château, où un

joyeux banquet les attendait. Là, M. le Président indiqua le but de la Société des instituteurs, puis de chaleureux toasts furent portés à la patrie, à la Société des instituteurs, aux autorités, au canton de Fribourg, à l'intelligente population de Monthey qui a offert généreusement à la réunion pédagogique, l'hospitalité et le vin d'honneur. On entendit successivement les voix sympathiques de MM. Biolley, conseiller d'Etat, de Monteys, Barlatey, de plusieurs inspecteurs et instituteurs, etc. Un délégué de la Société des instituteurs fribourgeois porta un toast au canton du Valais. La parole des orateurs alternait avec la douce harmonie des chants et de l'excellente musique de Monthey.

La fête pédagogique de Monthey a parfaitement réussi, et nous avons la conviction que tous ceux qui y ont pris part en conserveront un agréable souvenir.

B.-D.



QUE PEUT ET DOIT FAIRE L'INSTITUTEUR

pour développer le cœur de ses élèves.

PAR M. J. P. INSPECTEUR.

(Suite).

Le cœur est la partie essentielle de l'homme. On agit comme on pense et on pense comme on aime ; il faut donc apprendre à bien aimer. On a dit : « Le style c'est l'homme » ; ne pourrait-on pas dire avec plus de raison : « Le cœur c'est l'homme. » Car du cœur viennent les grandes pensées, les sentiments nobles et généreux, les dévouements et les sacrifices. L'instituteur devra donc apprendre à l'enfant à *bien* aimer : à aimer son Dieu, sa famille, son prochain, sa patrie ; il devra, en un mot, le former pour la terre et le ciel, le pénétrer profondément des sentiments religieux de ses devoirs sociaux, en jetant dans son jeune cœur la semence de bons chrétiens et de bons citoyens.

L'instituteur devra donc ouvrir le cœur de l'enfant à l'amour du bien. Si l'enfant naît candide, bon, aimable, s'il arrive à l'école encore tout imprégné des pieuses leçons et des bons exemples d'une bonne mère, l'instituteur ne doit pas oublier que ces roses ont aussi leurs épines qui sont le germe des passions prêtes à éclore ; il devra fortifier le côté vertueux et corriger le côté vicieux ; à l'exemple du laboureur qui, après avoir arraché les